

# DOSSIER

# La future maison du tourisme de la Communauté de Communes du Val de Somme



# SOMMAIRE

**1. Avant propos**  
.....P3

**2. Un bâtiment exemplaire sur le plan écologique et  
environnemental**  
.....P7

**3. Des services innovants pour répondre aux besoins des  
visiteurs**  
.....P10

**4. Foire aux questions**  
.....P14

## I. AVANT PROPOS



Un office de tourisme joue un rôle essentiel en tant que vitrine d'un territoire, représentant à la fois son identité et sa dynamique. **Le tourisme est un levier majeur pour le développement économique local**, notamment dans une région telle que le Val de Somme, fréquentée par de nombreux touristes internationaux visitant les sites de la Première Guerre mondiale.

Pourtant, **l'office de tourisme actuel souffre de plusieurs difficultés** : bien que situé en centre-ville de Corbie, il voit sa fréquentation touristique baisser drastiquement d'année en année. Néanmoins, **la présence des touristes sur le territoire du Val de Somme est indéniable** et démontrée par l'augmentation de la taxe de séjour et du nombre de nuitées touristiques.

Le saviez-vous ?

**31,8 millions d'€**

C'est le poids économique du tourisme **en 2022** dans le Val de Somme !



Cette diminution de la fréquentation de l'office de tourisme est due à **un manque de visibilité, à une confusion avec le service culturel** de la commune de Corbie ainsi que de nouveaux comportements post-covid (prise de contact par téléphone ou via le site internet.).

Face à ces défis, la décision a été prise de déplacer l'office de tourisme sur **un site stratégique**, en bordure de Somme, au carrefour de deux véloroutes nationales et d'un sentier de grande randonnée (GR), un axe très fréquenté par les cyclistes, randonneurs et plaisanciers.

Ce projet s'inscrit dans une volonté de **s'adapter aux nouvelles pratiques touristiques**, où l'office de tourisme doit aller à la rencontre des flux de visiteurs plutôt que d'attendre leur venue.

Le projet de construction de ce nouvel office se veut **exemplaire en matière de transition écologique, de durabilité et d'économies d'énergie**. La démarche vise à intégrer des pratiques zéro carbone, promouvoir la mobilité douce et réduire l'empreinte écologique du bâtiment. L'objectif est ainsi de créer **un espace à la fois moderne et respectueux de l'environnement**, capable d'offrir un accueil optimal et des services diversifiés pour faire rayonner le territoire tout en répondant aux attentes des visiteurs d'aujourd'hui.



## Les chiffres du tourisme à vélo en France en 2024

**2ème**

destination mondiale du tourisme à vélo. Objectif : 1ère en 2030

**22 millions**

de français font du vélo pendant leurs vacances.

**15%**

d'entre eux pratiquent le vélo en itinérance

**20%**

des touristes à vélo sont étrangers (Allemagne et Pays-Bas, les 2 premiers marchés)



## Fréquentation de la véloroute Vallée de Somme par les cyclistes en 2023

**630 305**

passages de vélos **sur la véloroute Vallée de Somme**, de Péronne à Saint-Valery-sur-Somme dans les deux sens de circulation.

**141 649**

passages de vélos **sur la portion Val de Somme** (de Sailly-Laurette à Lamotte-Brebière) dans les deux sens de circulation.

**46 577**

passages de vélos devant **l'éco-compteur de Fouilloy** (près de la maison éclusière) dans les deux sens de circulation.



## Fréquentation de l'office de tourisme en 2023

**2707**

Nombre de personnes ayant passé les portes de l'office de tourisme actuel (en centre-ville)

**7,4**

visiteurs par jour en moyenne ayant passé les portes de l'office de tourisme.

**≈ 35%**

des demandes concernent directement le service culturel de Corbie, à l'étage du bâtiment

**Le constat :** le site de l'ancienne maison éclusière est située à un emplacement stratégique, directement sur un axe de passage majeur, ce qui offre une opportunité de capter une partie des 46 577 passages annuels recensés à proximité. L'actuel office de tourisme souffre d'une faible visibilité et d'une fréquentation limitée, alors que la véloroute attire un flux significatif de cyclotouristes, qui sont une cible touristique clé. En se repositionnant sur un lieu à forte fréquentation touristique, l'office retrouverait sa vocation première : accueillir, informer et valoriser le territoire auprès des visiteurs.

## 2. UN BÂTIMENT EXEMPLAIRE SUR LE PLAN ÉCOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

### UN CHANTIER DURABLE ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Le choix des matériaux est au cœur de cette démarche durable : **l'ossature en bois, l'isolation en paille et l'utilisation de la terre crue** sont non seulement des matériaux naturels, mais aussi à faible empreinte carbone. Ces choix permettent de réduire la dépendance aux matériaux industriels, souvent énergivores et polluants, tout en s'appuyant sur les ressources locales. De plus, l'intégration de matériaux biosourcés, tels que **le bois et la paille**, favorise une gestion plus circulaire des ressources, en limitant la production de déchets non recyclables. Par ailleurs, ces matériaux ont l'avantage de stocker le carbone, contribuant à la lutte contre le réchauffement climatique. Le projet s'engage également dans une gestion optimisée des ressources naturelles sur le chantier.

La déconstruction fine du bâti existant permet de **réemployer les matériaux**, afin de leur donner une seconde vie, tout en limitant la quantité de déchets envoyés en décharge. Ce processus permet d'économiser des ressources précieuses et réduit la consommation de nouvelles matières premières.

L'eau, une ressource vitale, est également gérée de manière raisonnée: **des solutions de récupération des eaux pluviales** seront mises en place pour limiter l'usage de l'eau potable et favoriser l'irrigation des espaces verts du site. Le chantier du futur office de tourisme est conçu pour être un **modèle d'efficacité écologique**, intégrant les meilleures pratiques en matière de recyclage des matériaux, d'utilisation de ressources naturelles et de gestion de l'impact environnemental à chaque étape de la construction.



## UNE CONCEPTION PENSÉE POUR LA DURABILITÉ ET LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

La conception du futur office de tourisme vise à maximiser la durabilité à long terme tout en optimisant la consommation énergétique. Le bâtiment a été orienté de manière stratégique pour **capter au mieux l'énergie solaire**, ce qui permet de bénéficier de la chaleur naturelle pendant l'hiver tout en minimisant les besoins en chauffage. Cette orientation, combinée à des matériaux performants en termes d'isolation, garantit une faible consommation d'énergie, en particulier pour les besoins de chauffage et de climatisation.

Les **panneaux photovoltaïques** installés sur le toit du bâtiment viendront compléter ce système en produisant de l'électricité renouvelable. Ces panneaux permettent de réduire la dépendance aux énergies fossiles tout en offrant une autonomie énergétique pour le bâtiment. Au-delà d'une **réduction des coûts de fonctionnement**, cela contribuera à garantir la pérennité de l'infrastructure, qui sera en grande partie alimentée par une **énergie propre**.



La **toiture en bardeau de bois** est également un choix judicieux pour sa durabilité. Ce matériau, utilisé depuis des siècles pour sa robustesse, a **une durée de vie estimée à près de 100 ans**. Ce choix minimise la nécessité de réparations fréquentes, tout en offrant une excellente protection contre les intempéries. Il s'agit d'une solution écologique, car elle est entièrement naturelle et nécessite peu d'entretien.



Le projet prend également exemple sur la **Maison Feuillette**, un bâtiment historique qui incarne les principes de construction en bois et d'isolation en paille. Cette maison, vieille de plus de 100 ans, reste en parfait état, prouvant la longévité et la résistance des matériaux naturels utilisés. La communauté de communes du Val de Somme s'inspire de cet exemple pour offrir une construction qui résistera à l'épreuve du temps, garantissant ainsi une durabilité maximale.

Enfin, l'espace extérieur sera aménagé dans une optique écologique, avec des **plantations de végétaux endémiques** favorisant la biodiversité locale. Ces choix paysagers permettront de soutenir les écosystèmes locaux tout en créant un environnement agréable et cohérent avec les objectifs du projet.

### 3. DES SERVICES INNOVANTS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES VISITEURS

#### SERVICES DÉDIÉS À L'ACCUEIL DES VOYAGEURS ITINÉRANTS

L'office de tourisme sera un lieu d'accueil ouvert aussi bien aux visiteurs extérieurs qu'aux habitants du territoire. Conçu comme un véritable **point d'étape pour les voyageurs en itinérance**, qu'ils soient cyclistes, kayakistes, randonneurs ou plaisanciers, il proposera une gamme de services adaptés à leurs besoins.

L'espace d'accueil, **lumineux et chaleureux**, offrira aux visiteurs un environnement convivial où ils se sentiront immédiatement les bienvenus. Des informations complètes sur la région, ses sites incontournables et ses événements seront mises à disposition sous divers formats et en plusieurs langues afin de garantir un accès facilité à un public international. Un espace boutique permettra par ailleurs de **valoriser les produits locaux et du terroir**, offrant aux visiteurs l'opportunité de découvrir et de consommer local.

Afin d'encourager la mobilité douce, l'office de tourisme proposera des **services gratuits dédiés aux cyclistes et randonneurs**. Un espace sanitaire équipé (toilettes, douches, table à langer...) sera accessible 24h/24 et 7j/7 grâce à un digicode fourni par l'équipe de l'office. Des espaces de stationnement pour vélos seront répartis sur le site, permettant aux usagers de garer leur deux-roues en toute sécurité. Ils pourront également recharger les batteries de vélos électriques ainsi que les téléphones portables. Une borne de réparation en libre accès facilitera les petites interventions nécessaires pour les cyclistes. Enfin, un service de location de vélos sera proposé afin d'encourager la découverte du territoire à travers **des modes de déplacement doux et respectueux de l'environnement**.



Les abords du bâtiment seront aménagés pour offrir aux visiteurs un espace extérieur agréable et en harmonie avec le cadre naturel. **Un jardin arboré, une terrasse et un parvis** permettront aux voyageurs de faire une pause, de prendre leur pique-nique ou simplement de profiter du cadre apaisant du bord de Somme. Grâce à cette nouvelle infrastructure, l'office de tourisme du Val de Somme deviendra un véritable **lieu de confort et de services**, conçu pour enrichir l'expérience des visiteurs tout en valorisant les atouts du territoire.

## L'ACCESSIBILITÉ ET L'INCLUSION

Le projet du nouvel office de tourisme du Val de Somme s'inscrit dans une **démarche exemplaire d'inclusion et d'accessibilité**, en intégrant des aménagements spécifiques pour répondre aux besoins variés des visiteurs et du personnel.

Conçu de plain-pied, sans niveaux ni obstacles, **le bâtiment est entièrement accessible**. Ce choix structurel garantit une fluidité des déplacements pour les personnes à mobilité réduite. Le bâtiment est conçu pour répondre à l'ensemble des préconisations du référentiel **Tourisme et Handicap**, label national garantissant un accueil adapté pour les personnes présentant des handicaps moteur, visuel, auditif ou mental.

L'accueil sera équipé d'une table ronde incluant un débord spécifiquement conçu pour permettre aux personnes en fauteuil roulant de se positionner confortablement, soit à côté, soit en face du conseiller en séjour. Les présentoirs de brochures et de documents seront installés à une hauteur adaptée, permettant aux personnes en fauteuil roulant d'y accéder facilement et en toute autonomie.

Une signalétique extérieure claire, utilisant des caractères lisibles et contrastés, facilitera la reconnaissance visuelle du bâtiment par tous les visiteurs. À l'intérieur, des indications visibles et claires désigneront distinctement les différents espaces (boutique, brochures, accueil, sanitaires...), garantissant une orientation simple et efficace. **Les agents d'accueil seront formés** pour devenir des référents en matière d'accueil des personnes en situation de handicap, renforçant ainsi l'expérience d'inclusion et de qualité de service. En intégrant toutes ces préconisations au projet, la Communauté de Communes du Val de Somme fait de l'inclusion et de l'accessibilité des priorités, afin de garantir que chaque visiteur, quel que soit son profil ou ses besoins spécifiques, se sente pleinement accueilli et valorisé.



## Annexe 1

**L'Atelier POST, présentation du maître d'oeuvre**

P —

L'atelier POST est une société coopérative d'architecture et d'urbanisme née, en février 2021, des convictions environnementales et sociales partagées par ses fondateurs. L'atelier se forme à l'emploi de ressources biosourcées et géosourcées, aussi bien en neuf qu'en rénovation, permettant de soutenir des filières, emplois et savoir-faire locaux.

Il privilégie une approche de projet frugale, heureuse et créative, promesse d'une architecture désirable par et pour tous, aussi bien la maîtrise d'ouvrage que les futurs usagers, dont il n'hésite pas à inclure la présence dès l'amont de la conception pour enrichir le projet de leurs vitalités.

L'atelier bénéficie de l'expérience accumulée par ses 3 membres pendant plusieurs années dans différentes agences reconnues et primées pour la dimension collaborative, le soin et l'exigence constructive apportés à leurs réalisations (VS-A, Sophie Delhay architecte, atelier TAG et HBAAT).

Dans notre activité quotidienne, nous nous formons pour acquérir une culture constructive qui soit la plus en phase avec les possibilités de notre territoire et les enjeux qui transforment notre société : PRO-Paille, Construire en chanvre, Rénovation en matériaux bio et géo-sourcés, permaculture, projection de Terre-Chanvre, etc.

L'atelier est soutenu dans cette démarche par la région Hauts de France, la MEL, le réseau de l'union régionale des SCOP, de l'économie sociale et solidaire et le CD2e dont il est membre. Il est également adhérent au Réseau Français de la Construction Paille, ainsi que membre actif de l'association nationale *Frugalité heureuse et créative*.

**ATELIER POST - Scop d'architecture**

99 rue Masséna, 59493 Villeneuve d'Ascq

06 33 21 67 34 / 06 43 86 60 54

07 69 55 96 36 / [contact@atelierpost.fr](mailto:contact@atelierpost.fr)

*Annexe 2***Financement de l'opération**Montant prévisionnel de l'opération : **1 086 126€ HT**

Plan de financement prévisionnel :

<b>Communauté de communes du Val de Somme</b>	<b>217 225, 20€</b>
Conseil Départemental de la Somme	233 000€
Région Hauts-de-France	250 000€
République Française DETR	240 000€
Union Européenne FEDER	145 900,80€

#FAQ

## Foire aux questions



## # L E C O N C E P T

1

### Pourquoi construire un nouvel office de tourisme alors que l'actuel pourrait être rénové ou amélioré ?

La construction d'un nouvel office de tourisme répond à plusieurs enjeux qui ne pourraient être pleinement résolus par une simple rénovation de l'actuel.

Tout d'abord, l'office de tourisme intercommunal du Val de Somme est locataire d'une petite partie d'un bâtiment communal. **L'office de tourisme actuel souffre d'un manque de visibilité et de clareté**, étant situé dans une partie d'un bâtiment partagé avec un service municipal (service culturel). Cette situation crée de la confusion pour les visiteurs et provoque une fréquentation touristique très faible : en 2023, seulement 2700 personnes sont entrées dans l'office de tourisme actuel. Parmi ces 2700 personnes accueillies, 61% sont des habitants du Val de Somme, et environ 35% des visiteurs y entrent pour des questions liées au service culturel de Corbie.

Ensuite, l'espace de travail est insuffisant et inadapté aux besoins des agents : bureaux exigus, non conformes aux réglementations, absence de lumière naturelle et impossibilité d'aménager des services supplémentaires pour le personnel ou les visiteurs.

Le choix de réimplanter l'office de tourisme en bord de Somme, à proximité directe de la véloroute et du quai fluvial, permet d'aller à la rencontre des flux touristiques plutôt que d'attendre que les visiteurs se rendent spontanément en centre-ville. L'objectif est de capter les nombreux voyageurs itinérants, qui, sans indication claire, poursuivent actuellement leur route sans découvrir les richesses locales.

2

### Combien coûtera ce projet aux contribuables locaux et quelles seront les sources de financement ?

Le coût total prévisionnel du projet est estimé à **1 086 126 € HT**. Ce financement repose sur plusieurs sources, ce qui permet de limiter l'impact direct sur les contribuables locaux.

La répartition des financements est la suivante :

- Union Européenne (FEDER) : 145 900,80 €
- Région Hauts-de-France : 250 000 €
- Département de la Somme : 233 000 €
- État (DETR) : 240 000 €
- Communauté de Communes du Val de Somme : 217 225,20 €

La majeure partie du financement est donc assurée par des subventions européennes, nationales et régionales, réduisant ainsi la part supportée par la Communauté de Communes du Val de Somme et ses habitants.

La part financée par la Communauté de Communes du Val de Somme, soit 217 000€ HT, est répartie sur l'ensemble des 27 000 habitants du territoire, ce qui représente un coût d'environ **8€ HT par habitant**.

3

### Comment justifiez-vous l'implantation à la maison éclusière, un site moins central que l'emplacement actuel ?

L'objectif principal de cette réimplantation est **d'améliorer la visibilité et l'accessibilité de l'office de tourisme auprès des touristes en itinérance**, qui constituent une part essentielle du flux touristique dans le Val de Somme. La maison éclusière est située sur un axe stratégique, au carrefour de la véloroute Vallée de Somme (n°30), de la véloroute de la mémoire (n°32), et d'un sentier de grande randonnée (GR800).

Chaque année, des milliers de cyclistes, randonneurs, plaisanciers et autres touristes en itinérance empruntent l'itinéraire Vallée de Somme. Par exemple, **en 2023, on dénombrait 141 649 passages de vélos (dans les deux sens de circulation) sur le chemin de halage entre Sailly-Laurette et Lamotte-Brebière**. Le compteur de Fouilloy, installé près de la maison éclusière, indiquait 46 577 passages de vélos en 2023 et près de 70 000 passage de piétons en 2022. Ce sont autant d'opportunités pour capter un public en mouvement, qui aujourd'hui traverse le territoire sans forcément s'y arrêter.

Ce nouvel emplacement permettra d'aller à la rencontre des visiteurs là où ils se trouvent, plutôt que d'attendre leur venue en centre-ville.



4

### Le projet ne risque-t-il pas d'être sous-utilisé en dehors de la haute saison touristique ?



Non, car les chiffres de fréquentation de la Véloroute Vallée de Somme montrent que son usage est réparti tout au long de l'année. Contrairement à une idée reçue, la fréquentation ne se limite pas aux mois d'été. En 2023, les mois d'avril à septembre ont représenté environ 77,5 % des passages annuels, et l'automne a également connu des pics de fréquentation, notamment en septembre et octobre. De plus, certains week-ends hivernaux enregistrent plusieurs centaines de passages de piétons et de cyclistes, ce qui témoigne d'une activité régulière même hors saison.

Par ailleurs, le nouvel office de tourisme ne sera pas seulement un point d'information pour les visiteurs estivaux. Il s'inscrit dans une logique d'animation et de services accessibles toute l'année : boutique de produits locaux, espace détente, services pour les cyclistes et plaisanciers, ainsi que des activités et événements adaptés aux différentes saisons.

5

### Ce projet va-t-il vraiment bénéficier aux habitants ou est-il uniquement destiné aux touristes ?

Ce projet profitera autant aux habitants qu'aux touristes. Il offrira des services accessibles à tous, comme une boutique de produits locaux, des sanitaires 24h/24, la location et réparation de vélos, et un espace convivial en bord de Somme.

En attirant plus de visiteurs et en les orientant vers les commerces de Corbie et Fouillois, il dynamisera l'économie locale. De plus, l'office de tourisme continuera à proposer des événements et des visites guidées qui profiteront aux habitants.

6

## Les citoyens ont-ils vraiment été consultés et leurs avis pris en compte dans la conception du projet ?

Oui, la concertation a été un élément clé du projet. La maîtrise d'œuvre, (Atelier POST), a organisé des **résidences architecturales régulières au sein de l'office de tourisme**, travaillant sur les plans et les maquettes de manière publique. Ces rencontres ont permis d'échanger directement avec les habitants et les usagers, afin d'affiner le projet en fonction de leurs attentes.



**Une conférence publique gratuite a également été proposée** dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture en octobre 2024, afin de répondre aux questions du public et des habitants du Val de Somme. Cette conférence est disponible en podcast :

7

## Pourquoi ne pas utiliser cet argent pour d'autres priorités locales comme la santé, les écoles ou les infrastructures ?

Le financement de ce projet repose en grande partie sur **des subventions spécifiques au développement touristique et à l'aménagement du territoire**, qui ne pourraient pas être réaffectées à d'autres domaines comme la santé ou l'éducation. De plus, le tourisme est un levier économique majeur pour le Val de Somme : il soutient l'emploi local, dynamise les commerces et participe au rayonnement du territoire. Un office de tourisme plus visible et fonctionnel permettra d'attirer davantage de visiteurs et de retombées économiques, au bénéfice de toute la population.

8

## Y'a-t-il des parkings à proximité, où vais-je pouvoir me garer si je ne souhaite pas venir à pied ou à vélo ?

Bien que l'office de tourisme ne dispose pas d'un parking dédié, plusieurs options de stationnement sont disponibles à proximité :

- Le long du quai de Corbie (à 50 mètres de la maison éclusière),
- Rue du Rempart des poissonniers (à 90 mètres de la maison éclusière)
- Rue du 8 mai 1945 (à 110 mètres à pied de la maison éclusière)
- Le parking Rue André Foucart (à 150 mètres de la maison éclusière)
- Rue du Canal (à 150 mètres de la maison éclusière)

Ce projet a pour ambition de promouvoir les modes de déplacements doux et zéro carbone pour faire changer les usages des touristes et habitants du territoire.

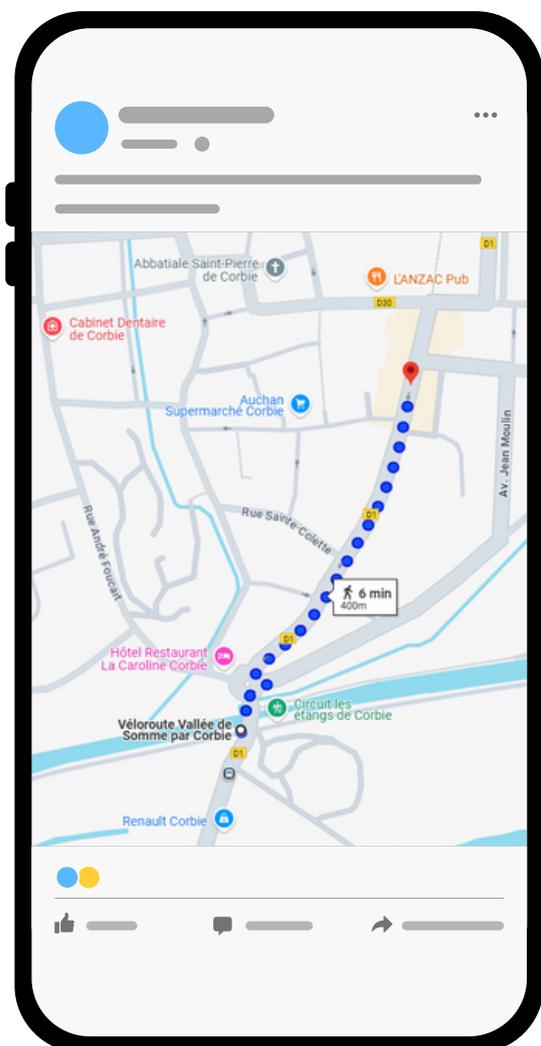
9

## L'office de tourisme actuel est en centre-ville. Ce déménagement ne va-t-il pas nuire aux commerces locaux ?

Non, ce déménagement ne nuira pas aux commerces locaux. L'office de tourisme actuel, malgré sa localisation en centre-ville, est très peu fréquenté par les touristes : 888 touristes accueillis à l'office de tourisme en 2024 sur un total de 2800 visiteurs. Au contraire, l'implantation du nouvel office de tourisme, située à seulement 400 mètres à pied de l'Hôtel de ville de Corbie, lui permettra de capter davantage de touristes et voyageurs itinérants. Les flux de touristes captés au niveau de la véloroute seront invités par l'équipe d'accueil de l'office de tourisme à se diriger vers les centres-villes afin de découvrir le patrimoine et consommer localement (se désaltérer, faire une course, se restaurer, visiter...)

### A pied, à partir de la maison éclusière, il ne faut que :

- 6 minutes pour se rendre à la mairie
- 7 minutes pour se rendre à l'abbatiale
- 7 minutes pour se rendre au camping



10

## Il n'y aura pas de stationnement pour les bus à proximité du nouvel office de tourisme. Comment comptez-vous accueillir les groupes de visiteurs voyageant en autocar ?

Le manque d'un stationnement dédié pour les bus à proximité n'aura pas d'impact sur l'accueil des groupes, car l'office de tourisme reçoit très peu de visiteurs en autocar chaque année. Ce mode de voyage, souvent associé au tourisme de masse, est en perte de vitesse et ne correspond pas aux valeurs du slow tourisme et du tourisme durable que nous souhaitons développer.

Néanmoins, pour les groupes réservant une visite guidée, les départs continueront de se faire depuis le centre-ville de Corbie, notamment devant l'abbatiale, ou sur la place de la mairie. Les conducteurs de bus déposeront donc leurs passagers au plus près des lieux de visite, comme c'est déjà le cas actuellement : Place Jean Catelas, Place de la République, etc...

Ainsi, le déménagement de l'office de tourisme changera rien à la prise en charge des groupes, puisque leur arrivée se fera toujours aux mêmes endroits stratégiques du centre-ville.

11

## Je ne pourrais plus acheter mes places de spectacle en centre-ville ?

L'office de tourisme du Val de Somme et le service culturel de Corbie sont deux entités distinctes, gérées par des institutions différentes : l'office de tourisme dépend de la Communauté de Communes du Val de Somme, tandis que le service culturel est un service municipal de la ville de Corbie.

Leurs missions sont également bien différenciées : **L'office de tourisme est chargé de l'accueil des visiteurs, de la promotion et de la valorisation du territoire** des 33 communes du Val de Somme, ainsi que de l'organisation d'animations touristiques, telles que les visites guidées. **Le service culturel, quant à lui, s'occupe de la programmation culturelle de la ville de Corbie**, incluant les spectacles, concerts, expositions et événements artistiques.

Actuellement, la cohabitation des deux services dans un même bâtiment crée une confusion pour le public, certains visiteurs ne distinguant pas clairement les missions de chaque structure. Le déménagement de l'office de tourisme permettra donc une meilleure lisibilité des rôles de chacun, tout en offrant à chaque service un espace plus adapté à ses activités. Enfin, les habitants du territoire pourront continuer à se rendre dans le bâtiment actuel (Place de la République) pour acheter des places de la saison culturelle (spectacles, concerts, théâtre...) et visiter l'exposition, également gérée par le service culturel.

## # LE CHANTIER - PAR L'ATELIER POST

### 1 Pourquoi avoir choisi une ossature bois et une isolation en paille ?

Il s'agit d'un choix volontaire de réduction de l'empreinte carbone de la construction. Aujourd'hui, le béton et les matériaux issus des industries pétrochimiques sont dévastateurs pour notre environnement, les gisements terrestres, côtiers et les fonds marins, autant que pour la biodiversité vivante et végétale dont nous faisons partie toutes et tous.

Le choix de matériaux naturels est donc celui d'un arbitrage assumé en faveur de filières plus responsables mais aussi plus humaines, puisqu'elles travaillent à des échelles réduites et plus locales, moins écrasantes socialement, avec un attachement plus fort dans leur territoire. C'est un gain pour nos écosystèmes, pour les usagers, pour les artisans, et une manière de réinjecter l'argent public dans le tissu social local du Val de Somme.

### 2 Vous parlez de matériaux biosourcés, mais sont-ils vraiment plus performants et résistants que des matériaux traditionnels ?

Ces matériaux offrent non seulement les mêmes résistances mécaniques, mais surtout de meilleures performances pour la gestion hygrométrique et le confort d'été notamment, un sujet primordial de nos jours.

Ce sont surtout des matériaux traditionnels au sens premier du terme, puisqu'utilisés depuis des siècles. Bien que relégués par le béton et la pétrochimie depuis l'après-guerre, ils ne sont en rien 'nouveaux' et sont la base de notre patrimoine séculaire et collectif à toutes et tous !

Aussi, ils offrent plus de possibilités de remplacement, d'entretien, voire de réparation le cas échéant.

Enfin, ils sont surtout bien meilleurs sur le plan écologique et social, puisqu'ils sont issus de filières bien plus attentives au milieu d'extraction, aux conditions de travail des artisans et compagnons, et au renouvellement des gisements à disposition.



## # LE CHANTIER

3

### **La paille et le bois ne risquent-ils pas de poser des problèmes d'humidité ou d'incendie à long terme ?**

Au contraire de matériau de construction issu d'industries minérales et calcaires, la paille et le bois, comme tous les matériaux bio et géo sourcés, présentent des qualités intrinsèques et très performantes de gestion de l'hygrométrie. Ces caractéristiques, couplées à des enduits naturels (terre notamment), permettront une perspiration très efficace des parois, au profit du confort et de la santé des usagers.

Le risque d'incendie lié à ces matériaux n'est pas plus élevé que pour une construction plus conventionnelle. L'imaginaire collectif sur la paille est à déconstruire : une botte de paille ne brûle puisqu'elle ne contient pas d'air (c'est l'oxygène qui alimente le feu). Le risque existe uniquement au moment du chantier où il faut être très vigilant à ne pas accumuler de tas de paille non sécurisés.

4

### **D'où proviennent les matériaux utilisés ? Sont-ils locaux ?**

Le bois de charpente structurelle sera réalisé en douglas, taillé sur pied en France, complété par de l'épicéa en couverture. Le bardage extérieur sera également en douglas. La paille utilisée en paroi verticale proviendra d'une exploitation agricole samarienne. Les menuiseries seront en mélèze, taillé sur pied dans un rayon de 100km. La terre des enduits sera produite dans le beauvaisis.

5

### **Que va advenir l'ancien bâtiment ? Comment allez-vous limiter la production de déchets et de pollution lié à la démolition ?**

L'ancien bâtiment, malgré les efforts déployés par l'équipe de conception et la Communauté de Communes, a dû être déconstruit pour des questions de stabilité et de sécurité des publics. Ses fondations et l'état de dégradation avancé des ouvrages n'a permis d'en conserver que de petits tronçons pour des assises paysagères. Ses briques et tuiles ont quant à elles été récupérées pour réaliser des cheminements extérieurs et bordurages. Le reste des ouvrages démolis ont été acheminé en filière de recyclage. L'amiante présente en toiture a fait l'objet d'un enlèvement et d'un cantonnement spécifiques.

## # LE CHANTIER

6

### Comment le bâtiment sera-t-il conçu pour limiter la consommation d'énergie ?

L'office de tourisme présente une enveloppe principale en paille, matériau aux qualités de résistance thermique, d'inertie et de déphasage bien supérieures aux réglementations en vigueur, à la fois pour le confort d'hiver que d'été. Cette forte qualité d'enveloppe verticale est couplée à une toiture à double pan isolée en ouate de cellulose, également très performante pour les usagers. Les murs-rideaux seront quant à eux assurés avec du triple vitrage.

Le bâtiment s'attache donc à présenter l'enveloppe la plus performante possible pour affronter les doubles saisonnalités et minimiser très largement les besoins de chauffe et de refroidissement. La ventilation sera en majeure partie assurée naturellement par des ouvrants permettant un bon balayage des locaux. La 'vie en œuvre' des bâtiments étant la plus consommatrice d'énergie (plus que leur construction), il s'agit ici de s'atteler à minimiser au maximum les apports énergétiques futurs, et de surcroît, les rendre les plus autonomes possibles.

7

### Pourquoi utiliser un toit en bardeau de bois ? Quelle est sa durée de vie ? Quel entretien nécessite-t-il ?

Ce choix est une volonté assumée de réduction l'empreinte carbone des ouvrages de toiture, puisqu'il s'agit d'un ouvrage qui ne nécessite aucun procédé industriel lourd, ni cuisson. Il s'agit de bois de châtaignier fendu, qui sont cultivés, fendus et conditionnés en France, dans l'Allier. Cette technique est aujourd'hui rare, mais a été présente dans notre région et notamment sur des bâtiments agricoles. C'est aussi un choix qui relève de la volonté de mettre en avant le savoir-faire manuel et artisanal de couvreurs samariens.

Une toiture en bardeaux de bois a une durée de vie équivalente à celle de l'ardoise, à minima 60/70ans, et nécessite un entretien classique, au même titre que toutes les toitures traditionnelles. L'absence d'arbres de hautes tiges évitera les accumulations végétales sur ses 2 pans.

**# LE CHANTIER**

8

**Le bâtiment produira-t-il sa propre énergie ?  
Y aura-t-il des panneaux photovoltaïques ?**

Le bâtiment produira son énergie électrique grâce aux panneaux photovoltaïques, avec une production de 102% annualisée (complément éventuel hivernal via réseau commun). L'eau pluviale sera récupérée en cuve pour l'alimentation en eau des wc et besoins d'entretien/maintenance. Le reste des apports sera assuré par les réseaux communs pour des questions sanitaires notamment (lave-mains, eau potable, etc.).

9

**Quelle est la durée de vie estimée du bâtiment ?**

L'office de tourisme est conçu pour une durée centennale, moyennant les entretiens naturels, évidents et réguliers à lui apporter, comme tout bâtiment public.

10

**Quel rôle jouera l'espace extérieur dans la démarche écologique ?**

La présence d'un espace extérieur périphérique autour du bâtiment est un atout indéniable pour le fonctionnement de ce dernier. Il permettra de générer de l'ombrage sur les façades en période estivale, de permettre au vent de pénétrer le bâtiment pour la ventilation, de le protéger en partie des intempéries. Aussi, il offre un premier plan de qualité depuis les espaces intérieurs et la possibilité de prolonger les usages en extérieur dès les beaux jours. Enfin, c'est un support pédagogique, autant qu'un refuge pour la biodiversité dans un contexte de centre-bourg.



**# LE CHANTIER****11 Quelles espèces végétales seront plantées et pourquoi ?**

Les espèces retenues sont des espèces endémiques du territoire du Val de Somme. Ces choix découlent d'un bon sens paysager et écosystémique, afin que ces dernières puissent s'adapter le mieux possible au sol du site de projet (système racinaire, pluviométrie, nature de sol tourbeux, ensoleillement, etc.).

Les haies, vivaces (achillée, mauve des bois, mélilot, etc.), prairies hydrophiles et arbres (saule, amélanchier, prunus, sorbier, etc.) plantés permettent de générer différentes strates végétales, réparties afin de s'enrichir mutuellement et de répondre aux usages visés : infiltration d'eau pluviale, ornement végétal, ombrage, abri pour biodiversité, pédagogie olfactive, etc.

**12 En quoi ce projet peut-il être un modèle pour d'autres bâtiments publics ?**

Le projet d'office de tourisme cherche à mettre en lumière à la fois les ressources et les savoir-faire du territoire du Val de Somme. Dans ce sens, l'essor des filières alternatives à la construction conventionnelle est évidemment un objectif majeur, notamment sur les matériaux paille et terre. Ce projet s'ajoute à ceux déjà réalisés et en cours sur le territoire, afin qu'un discours commun, enthousiaste et frugal puisse être entendu et rendu légitime, démonstrateur qu'il est possible de faire autrement !



## # LES SERVICES

1

### Quels nouveaux services seront disponibles par rapport à l'ancien office de tourisme ?

La nouvelle maison du tourisme offrira plusieurs services inédits qui n'étaient pas disponibles dans l'ancien bâtiment :

- **Un accueil modernisé** avec un espace lumineux, chaleureux et un accès facilité aux informations touristiques en plusieurs langues.
- **Une boutique de produits locaux**, mettant en avant l'artisanat et les spécialités du territoire.
- **Des équipements pour les voyageurs itinérants** : stationnement sécurisé pour vélos, service de location et de réparation, borne de recharge pour vélos électriques et téléphones.
- **Des sanitaires** accessibles 24h/24 avec toilettes, douches et table à langer.
- **Un espace extérieur aménagé** (jardin, terrasse) pour se reposer ou pique-niquer au bord de la Somme.

Cette nouvelle maison du tourisme proposera donc une expérience enrichie, adaptée aux nouvelles pratiques touristiques et aux attentes des visiteurs.

2

### Est-ce que la maison du tourisme continuera de proposer des visites guidées ?

Oui, la maison du tourisme du Val de Somme **poursuivra ses missions d'animation et de valorisation du patrimoine** à travers des visites guidées et des événements tout au long de l'année. L'équipe, composée de deux animateurs du patrimoine, continuera de valoriser la richesse du territoire sous ses différentes facettes : historique, architectural, culturel, naturel...

Ces visites continueront à être adaptées à différents publics : familles, enfants, touristes de passage ou habitants désireux de redécouvrir leur patrimoine local. **Évidemment, les événements emblématiques de l'office de tourisme, tels que "Les Fantômes du Vendredi" ou "La Marche des Cornemuses", continueront d'être proposés.** Ces animations, qui rencontrent un fort succès, participent à l'attractivité du territoire.

Avec son nouvel emplacement en bord de Somme, la maison du tourisme aura également l'opportunité d'expérimenter de nouveaux formats, en lien avec la nature et les mobilités douces, **comme des visites en canoë, des visites thématiques à vélo ou des randonnées commentées par exemple.**

3

### Y'aura-t-il une boutique avec des souvenirs ou des produits locaux et artisanaux ?

Oui, l'espace d'accueil de la nouvelle maison du tourisme comprendra **une boutique dédiée aux produits locaux et souvenirs du territoire.** Cet espace mettra en valeur le savoir-faire des producteurs et artisans du Val de Somme en proposant des produits régionaux tels que miel, bières artisanales, jus de fruits et autres spécialités locales.

En complément, une sélection d'objets souvenirs (mugs, magnets, cartes postales, porte-clés...) permettra aux visiteurs de repartir avec un souvenir du territoire. Une petite librairie touristique proposera également des guides, des livres thématiques et des ouvrages sur l'histoire et le patrimoine local.

4

### Comment l'espace sera-t-il aménagé pour améliorer l'accueil des visiteurs ?

La Maison du Tourisme a été pensée pour offrir aux visiteurs – qu'ils soient touristes de passage ou habitants du territoire – une expérience agréable, fluide et immersive. L'architecture s'intègre harmonieusement dans son environnement naturel grâce à l'utilisation de matériaux biosourcés comme le bois, qui apporte **une atmosphère chaleureuse et apaisante, avec des teintes naturelles évoquant la sérénité et le bien-être.**

L'espace intérieur sera lumineux et ouvert avec une vue sur le canal. Les visiteurs pourront facilement s'orienter grâce à une signalétique claire et lisible, tandis que l'espace boutique, les supports d'information et les zones d'échange seront aménagés de manière ergonomique.

À l'extérieur, le bâtiment bénéficiera d'**un espace paysager aménagé avec un jardin arboré, une terrasse et des espaces de repos** permettant aux visiteurs de faire une pause, d'admirer le paysage ou même de pique-niquer. Cet aménagement favorisera une connexion avec la nature, en parfaite cohérence avec les valeurs de slow tourisme et de tourisme durable portées par le projet.

5

### Les cyclistes et randonneurs auront-ils des infrastructures adaptées (douches, bornes de réparation, consignes à bagages) ?

Oui, le futur office de tourisme a été conçu en pensant spécifiquement aux voyageurs itinérants. Ils bénéficieront de plusieurs équipements pratiques :

- Sanitaires publics accessibles 24h/24, avec douches, toilettes, table à langer et accès sécurisé par digicode.
- Borne de réparation vélo en libre accès pour les petites réparations de dépannage.
- Stationnement vélo sécurisé réparti autour du bâtiment.
- Borne de recharge pour vélos électriques et téléphones portables.
- Un système de location de vélos sera également proposé.

L'objectif est d'offrir **un point d'étape confortable et bien équipé au bord de la Somme**, pour tous les voyageurs en mobilité douce.

6

### Continuerez-vous à gérer l'exploitation du quai fluvial ?

Oui, l'office de tourisme du Val de Somme continuera d'assurer la gestion complète du quai fluvial de Corbie, situé côté silo agricole. Cela inclut, entre autres, la gestion des stationnements longue durée des plaisanciers (traitement administratif, autorisations d'occupation temporaire, perception des redevances), mais aussi la gestion de la zone d'amarrage "économique" et le suivi des flux sur la zone de stationnement courte durée.

Grâce à sa nouvelle implantation, l'office sera désormais à proximité directe du quai, ce qui facilitera la surveillance des bateaux et le contact avec les plaisanciers. Il pourra ainsi jouer **un rôle de capitainerie**, renforçant l'efficacité de la gestion et l'accueil des usagers.

Cette implantation permettra aussi de dynamiser la zone économique du quai, en accueillant des prestataires privés pour des projets de type restauration, hébergement, croisière ou événements flottants. **L'objectif est de faire du quai fluvial un espace animé**, structurant et complémentaire à l'accueil touristique, en lien direct avec la maison du tourisme.

## 7 Un espace de détente ou de restauration est-il prévu ?

Oui, le futur office de tourisme sera doté d'un espace extérieur aménagé pensé pour la détente et les pauses en bord de Somme. Une terrasse, un jardin paysager arboré et un parvis offriront aux visiteurs un cadre agréable pour se reposer, pique-niquer ou simplement profiter du paysage.

Toutefois, **aucune restauration ne sera proposée sur place, afin de rediriger le flux de visiteurs vers les restaurants et cafés déjà existants à proximité**, notamment en centre-ville de Corbie et de Fouilloy.

Même si aucun service de restauration n'est directement intégré à l'office de tourisme, les visiteurs pourront apporter leur propre pique-nique, s'installer confortablement et profiter de ce lieu calme et accueillant, à quelques minutes seulement des commerces du centre-ville.

## 8 Comment cet office de tourisme va-t-il contribuer au développement économique local ?

Le nouvel office de tourisme du Val de Somme jouera un rôle de levier pour l'économie locale à plusieurs niveaux.

En s'implantant en bord de Somme, sur un axe très fréquenté par les cyclistes, randonneurs et plaisanciers, il captera un flux important de visiteurs qui, auparavant, passaient sans forcément s'arrêter. En l'absence de restauration sur place, les visiteurs seront incités à se rendre dans les restaurants, boulangeries et commerces de proximité pour se restaurer, faire des achats ou découvrir les spécialités locales.

La boutique du nouvel office proposera des produits locaux (miel, bières, jus, souvenirs artisanaux...), contribuant à la promotion des circuits courts et au soutien de l'économie de proximité.

Enfin, **ce lieu renforcera l'image et la notoriété du territoire en devenant une vitrine moderne, écoresponsable et accueillante du Val de Somme**. Il participera ainsi à renforcer son attractivité auprès des clientèles touristiques, en particulier celles en quête d'authenticité, de nature et de mobilité douce.